

## LE GRADUEL PREMONTRE DE 1910

Dans le 1<sup>er</sup> article de la Revue *Analecta Praemonstratensia* de 1933, l'honorable auteur défend la légitimité des mélodies chromatiques dans le chant Grégorien, et proclame « qu'il se met ainsi en plein conflit avec les rédacteurs du Graduel prémontré de 1910. »

Déjà en 1930 parut dans la même revue, p. 336, une note qui fit croire que les rédacteurs du Graduel n'ont pas admis le « chroma » dans la mélodie des prémontrés.

De divers côtés nous interceptâmes l'écho de regrets, « que les membres de la Commission de chant prémontré suivaient obstinément les théories surannées des « puristes », « correcteurs des bons manuscrits ».

En acceptant la restauration du chant d'après les anciens manuscrits, les rédacteurs du Graduel ont assumé une responsabilité vis-à-vis de l'Ordre de Prémontré : ils croient donc de leur devoir, de répondre aux assertions dont il est question plus haut.

Les rédacteurs du Graduel n'ont pas accepté les théories des « puristes », qui rejettent systématiquement les mélodies chromatiques. Jamais aucun membre de la Commission de chant n'a défendu ces théories ni en privé ni en public, ni par discours ni par écrits.

Et le Graduel de 1910 lui-même contient vraiment trop de mélodies chromatiques, pour que l'on puisse conclure à un parti-pris. D'ailleurs l'auteur du 1<sup>er</sup> article des *Analecta Praemonstratensia* ne dit-il pas lui-même, à la page 11, que « ces mélodies chromatiques sont très clairsemées dans l'Edition Vaticane, et que le Graduel prémontré de 1910 les a un peu mieux respectées » ?

Et quand on dit dans les *Analecta* de 1930, p. 336, « qu'il serait souhaitable que l'on corrigeât dans le sens du « chroma » les *formules rajeunies* de l'édition officielle; qu'à l'abbaye d'Averbode on avait fait un essai très heureux de ces corrections », l'honorable confrère se trompe : les *formules rajeunies* de l'édition officielle reproduisent la version des manuscrits les plus anciens in campo aperto, tandis que les corrections qu'il a faites, reproduisent la version des manuscrits plus récents sur portée.

Cependant, si nous n'avons jamais été « puristes », nous sommes les premiers à dire, que nous avons omis de placer le *si b* dans bien des cas, où maintenant, mieux renseignés, nous l'écrivions avec conviction ! De ce temps là, l'étude des mélodies chromatiques

n'avait guère été poussée à fond : il était tout naturel que les oreilles, non habituées à ces intervalles insolites, s'offensassent de ces hémols difficiles et bizarres, et eussent une impression nette de déraillement, voir de catastrophe ! N'avons-nous pas vu, lors de l'édition du Graduel, une abbaye, à bon droit fort respectée pour sa haute culture musicale, barrer consciencieusement tous les bémols chromatiques du Graduel ? Et jusqu'à ce jour ces pauvres « chromas » n'ont trouvé grâce devant personne, ni aucun droit à l'existence dans cette abbaye.

Il faut s'habituer à ces cadences ; et c'est seulement après un exercice prolongé, qu'on en comprend, saisit et savoure la mâle beauté et les riches nuances. N'a-t-il pas fallu pour le très méritant défenseur lui-même de ces mélodies chromatiques, toute une évolution, pour goûter le *si b* sur *Infelix propera* de la prose *Laetabundus* ? (cfr. *Musica Sacra*, édition flamande, 1932, p. 26).

Nous profitons avec joie de cette occasion, pour féliciter notre Confrère J. Borremans, de l'étude judicieuse et approfondie qu'il a faite, sur les mélodies chromatiques dans le Chant Grégorien. Il en a prouvé péremptoirement (au moins pour ce qui regarde les manuscrits sur portée) la légitimité, et en a montré la beauté et la richesse. Ses mérites sont d'autant plus grands, qu'il a fait pour ainsi dire, œuvre de pionnier dans la remise en valeur de ces beautés Grégoriennes.

L'impression de l'Antiphonaire prémontré n'a pas tardé. Un savant et dévoué Père Bénédictin, Dom Beyssac, avait revu avec soin les épreuves du Graduel. Monsieur Gastoué, membre éminent de la Commission pontificale pour la préparation de l'Édition Vaticane, a revu avec le même soin et le même dévouement les épreuves de l'Antiphonaire. La maison Desclée de Tournai achève en ce moment l'impression de notre dernier livre de chœur. Nous gardons volontiers les remarques de notre éminent correcteur à la disposition de tous ceux qui désirent les consulter.

On lit à la conclusion de « la Communication présentée à la section de Musicologie du Congrès tenu à Liège par la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, août 1932 (cfr. *Analecta* 1933 p. 20) : « Que les supérieurs (Prémontrés) veuillent imposer la correction du Graduel de 1910, » etc. Si l'auteur entend par là, faire des corrections dans le livre actuel, cela semble impraticable : dans quelle abbaye a-t-on corrigé les errata, placés à la fin du Graduel ? ne faudra-t-il pas faire encore bien des conversions à la

légitimité des « chromas » ? et n'est-ce pas s'exposer à perdre ainsi dans le chant cette uniformité, si rigoureusement prescrite dès le début de l'Ordre ? Mais s'il s'agit d'une nouvelle édition, il n'y a personne pour applaudir aussi chaleureusement à cette proposition, que les rédacteurs du dit Graduel eux-mêmes. Cependant, quoiqu'on fasse, ce ne sera jamais une édition correcte et définitive : ce genre de travail en effet, plus encore que l'édition d'un Bréviaire, d'un Missel, est et sera *toujours* susceptible de nouvelles *corrections*.

Les Rédacteurs du Graduel Prémontré de 1910.

\* \* \*

## SAINT-NICOLAS DE FURNES

L'héritage scientifique et artistique de l'ancienne abbaye de Saint-Nicolas de Furnes fut dispersé. Il nous fut permis de glaner çà et là quelques souvenirs auxquels nous accordons une place dans cette revue pour en conserver au moins les traces.

Il existe quelques portraits et tableaux qui relèvent de l'abbaye ou du couvent des sœurs norbertines dans la même ville.

1. — Dans la famille de Brauwere, — actuellement à Bruxelles, — le portrait de Josse de Brauere, abbé de St-Nicolas (1667 — 28 déc. 1688).

2. — A l'église de Houthem, à l'autel de S<sup>te</sup> Rose de Lima, jadis autel de S<sup>t</sup> Sébastien, un tableau de grandes dimensions, formant le fond du retable, et représentant l'adoration des rois mages. Il fut peint par Bouquet et porte sa signature († 1677). Parmi les personnages de ce tableau se trouve le prélat Josse de Brauwere, agenouillé, reconnaissable à ses armes et devise. — L'on sait que le presbytère de Houthem-les-Furnes dépendait de l'abbaye des Prémontrés. La journalistique d'aujourd'hui l'appelle même « l'ancienne abbaye ». Elle date de 1686 et fut pendant la guerre le siège du quartier général. Le salon où se tinrent les conseils de guerre présidés par S. M. le Roi est décoré de peintures — paysages de moindre valeur. Il est question d'apporter quelques restaurations à ce souvenir historique.

3. — Chez les Annonciades de Furnes, le portrait d'un religieux prémontré, probablement un prévôt des sœurs norbertins. Il porte un ruban comme ceinture. La toile est de bonne facture.

4. — Chez les Sœurs Noires de Furnes, est conservé un grand